

Baccalauréat d'intervention en activité physique

Téléphone : 514 987-3624
 Courriel : baccactivitephysique@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
7328	Profil kinésiologie *	Bachelier ès sciences, B.Sc.	90
7236	Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé *	Bachelier ès sciences, B.Sc.	120

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Pour répondre aux objectifs de ce programme de formation, deux profils sont offerts, le profil «enseignement de l'éducation physique et à la santé» et le profil «kinésiologie». Le profil kinésiologie vise à habiller l'étudiant à accomplir les principales tâches inhérentes à l'intervention professionnelle dans le domaine de l'activité physique auprès de clientèles diverses et de tous âges appartenant à différents milieux (sportif, conditionnement physique, rééducation motrice, récréatif).

Ce programme vise à permettre à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour :

- a) intervenir auprès des clientèles particulières qui poursuivent le développement de leur santé (1) et de leur réalisation personnelle dans les activités physiques;
- b) intégrer une pratique régulière de l'activité physique dans le mode de vie de toute personne.

(1) Le concept de santé est pris ici au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé: «État de bien-être physique, psychologique et social».

Spécifiquement, le programme devrait permettre à l'étudiant: l'acquisition de connaissances relatives au développement de la personne, à l'acte d'intervention, aux activités physiques par rapport à des milieux d'intervention spécifiés; le développement d'habiletés concernant les besoins de la clientèle, l'élaboration de plans de formation pour répondre aux besoins de celle-ci, l'élaboration de stratégies en rapport avec des objectifs de développement de la personne, l'évaluation et l'administration de programme dans les activités physiques; le développement d'attitudes critiques, de coopération, de recherche dans son champ d'intervention.

Au terme du profil « enseignement de l'éducation physique et à la santé », l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il maîtrise les compétences professionnelles suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec :

- 1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

- 2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- 3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- 4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- 5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- 6. Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- 7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- 8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- 9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- 10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- 11. S'engager dans une démarche de développement professionnel.
- 12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.
- 13. Adapter son enseignement à la diversité culturelle et sociale du milieu scolaire (compétence exigée par l'UQAM).

La description de ces compétences peut être consultée sur le site web suivant : <http://cpfe.uqam.ca>

Au terme du profil « kinésiologie », l'étudiant devra attester de la maîtrise des compétences professionnelles suivantes :

- 1. Être en mesure de chercher auprès de la personne les informations pertinentes préalables à son intervention.
- 2. Être en mesure d'évaluer la capacité fonctionnelle et motrice de la personne afin d'élaborer un bilan.
- 3. Être en mesure de développer une programmation spécifique à son intervention.
- 4. Être en mesure de réaliser son intervention efficacement.
- 5. Être en mesure de poser un regard critique sur son intervention et au besoin, d'ajuster son intervention.
- 6. Être en mesure d'agir de façon éthique et responsable

La description de ces compétences peut être consultée sur le site web du Département de sciences de l'activité physique : www.sap.uqam.ca

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé :

Automne : 64; Hiver : 0

Profil kinésiologie :

Automne : 90; Hiver : 0

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne seulement.

Connaissance du français

Maîtrise du français écrit (profil enseignement de l'éducation physique et à la santé)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par la réussite de l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptés de ce test les candidats détenant un grade d'une université francophone et ceux ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Profil enseignement :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Profil kinésiologie :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Voir Remarque

Méthode et critères de sélection - Base DEC

Profil enseignement :

- Cote de rendement (cote R) : 100 %

Profil kinésiologie :

- Cote de rendement (cote R) : 100 %

Base expérience

Profil kinésiologie seulement

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée d'au moins 2 ans dans un milieu apparenté au domaine de l'intervention en activité physique tels que : centre de conditionnement physique, club sportif, centre de réadaptation, centre de loisirs municipal ou cirque. Voir Remarque

Méthode et critères de sélection - Base expérience

Présélection

- Test de scolapitudes : 50 %

- Test de connaissances et culture générales : 50 %

Candidats du trimestre d'automne 2021 :

Les candidats feront un test de scolapitudes en ligne. La passation de ce test est prévue à la mi-avril 2021.

Le test de connaissances et culture générales est annulé.

Sélection

- Expérience de pratique d'activités physiques : 20 %
- Entrevue : 80 %

Base études universitaires

Profil enseignement :

Avoir réussi 5 cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Profil kinésiologie :

Avoir réussi 5 cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent). Voir Remarque

Méthode et critères de sélection - Base universitaire

Profil enseignement :

- Dossier académique : 100 %

Profil kinésiologie :

- Dossier académique : 100 %

Base études hors Québec

Profil enseignement :

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins 13 années (1) de scolarité ou l'équivalent, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

(1) À moins d'ententes intergouvernementales conclues avec le Gouvernement du Québec.

Profil kinésiologie :

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins 13 années (1) de scolarité ou l'équivalent, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent). Voir Remarque

(1) À moins d'ententes intergouvernementales conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthode et critères de sélection - Base études hors Québec

Profil enseignement :

- Dossier académique : 100%

Profil kinésiologie :

- Dossier académique : 100 %

Remarque pour toutes les bases d'admission

Candidats du trimestre d'automne 2021, profil enseignement :

Candidats ne satisfaisant pas la politique de la langue française : un test de français en ligne sera disponible.

Un étudiant admis dans l'un des deux profils du programme et qui souhaiterait passer à l'autre profil doit se référer à la section «Règlements pédagogiques particuliers».

Profil kinésiologie : le candidat devra avoir réussi un cours de niveau pré-universitaire en biologie humaine ou biologie générale (ou

l'équivalent) et avoir réussi un cours ou atteint les objectifs de formation dans l'un des domaines suivants (ou l'équivalent) : algèbre linéaire et géométrie vectorielle, calcul différentiel, calcul intégral, chimie générale, chimie des solutions, mécanique, onde et physique moderne ou électricité et magnétisme.

Le candidat devra être en voie de compléter les cours préalables exigés au moment du dépôt de la demande d'admission et ceux-ci devront être réussis avant le début du trimestre d'admission. Aucun délai ne pourra être accordé.

Liste des cours d'appoint offerts à l'Université et équivalents aux préalables exigés :

- Biologie générale : BIO0300 Biologie générale (hors programme)
- Chimie générale : CHI0310 Chimie générale (hors programme)
- Travaux pratiques de chimie générale - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle : MAT0339 Mathématiques générales (hors programme)
- Calcul différentiel et Calcul intégral : MAT0343 Calcul différentiel (hors programme) et MAT0344 Calcul intégral (hors programme)
- Mécanique : PHY0350 Introduction à la mécanique générale (hors programme)
- Électricité et magnétisme : PHG0340 Ondes, électromagnétisme et physique moderne (hors programme)

Régime et durée des études

Le profil enseignement du programme doit être suivi à temps complet.

Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Profil enseignement de l'éducation physique et à la santé (7236)

Caractéristiques de l'élève (32 crédits) :

- ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
 KIN2000 Intégration perceptivomotrice
 KIN2201 Développement moteur de l'enfant
 KIN2301 Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence
 KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)
 KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
 KIN4161 Évaluation et développement de l'aptitude physique des élèves
 KIN6516 Activité physique et sportive en situation de handicaps
 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Intervention pédagogique (12 crédits) :

- KIN5413 La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé
 KIN5421 La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé
 KIN5431 Bilan des acquis des élèves en enseignement de l'éducation physique et à la santé
 KIN5440 La différenciation pédagogique en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Les compétences de l'élève à développer (33 crédits) :

- KIN1401 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 1 (4 cr.)
 KIN1402 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 2 (2 cr.)
 KIN1413 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 1 (2 cr.)

- KIN1414 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 2
 KIN1421 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 1 (2 cr.)
 KIN1422 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 2 (4 cr.)
 KIN1433 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 1 (4 cr.)
 KIN1434 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 2
 KIN1440 Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu de plein air

ou

- KIN1441 Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu aquatique
 KIN3343 Éducation à la santé en milieu scolaire primaire
 KIN3344 Éducation à la santé en milieu scolaire secondaire

Le milieu scolaire (13 crédits) :

- ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 KIN5076 Histoire de l'éducation physique et de l'éducation à la santé
 KIN5077 L'agir professionnel de l'éducateur physique (1 cr.)

Culture générale (3 crédits) :

Un cours parmi les deux suivants (3 crédits) :

- DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement
 FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

Outil de formation et recherche (5 crédits)

- KIN1820 Activités d'intégration (2 cr.)
 KIN5103 La recherche en éducation physique et à la santé

Intégration des connaissances et compétences professionnelles (4 crédits) :

- KIN1813 Première synthèse (1 cr.)
 KIN2813 Deuxième synthèse (1 cr.)
 KIN3813 Troisième synthèse (1 cr.)
 KIN4813 Bilan de formation (1 cr.)

Formation pratique (18 crédits) :

- KIN1803 Stage I, préscolaire et primaire
 KIN2803 Stage II, secondaire
 KIN3803 Stage III, préscolaire et primaire (6 cr.)
 KIN4803 Stage IV, secondaire (6 cr.)

Intervention communautaire (0 crédit) :

Cette activité est obligatoire, non créditée, et consiste en quarante heures d'intervention communautaire durant les quatre années.

Profil kinésiologie (7328)

Les 22 cours suivants (60 crédits) :

- KIN1510 Méthode de recherche en activité physique (2 cr.)
 KIN1600 Intervention en activité physique 1
 KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain (4 cr.)
 KIN1711 Physiologie de l'exercice 1
 KIN1720 Intégration perceptivomotrice
 KIN1730 Activité physique et substrats énergétiques
 KIN1740 Contrôle et apprentissage moteur
 KIN1910 Activités d'accompagnement 1 (1 cr.)
 KIN2400 Application et intégration en activité physique
 KIN2600 Intervention en activité physique 2
 KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain
 KIN2710 Physiologie de l'exercice 2
 KIN2720 Biomécanique du mouvement humain
 KIN2760 Blessures musculosquelettiques
 KIN2770 Évaluation de la condition physique et programmation en activité physique
 KIN2780 Principes, méthodes et application à l'entraînement
 KIN2910 Activités d'accompagnement 2 (1 cr.)
 KIN3400 Application et intégration 2 et examen de synthèse
 KIN3910 Activités d'accompagnement 3 (1 cr.)
 MAT1181 Statistique pour les sciences de la vie
 MET4101 Gestion des organismes de loisir et de sport

PSY2654 Psychologie du développement (stade adulte)
et un cours choisi dans chacun des 5 blocs suivants (15 crédits) :

Bloc 1

KIN3510 Atelier de recherche par thème
 KIN3770 Évaluation de la performance
 KIN3790 Évaluation clinique

Bloc 2

KIN2790 Activité physique chez l'adulte en situation de handicaps
 KIN3510 Atelier de recherche par thème
 KIN3740 Développement moteur

Bloc 3

KIN2520 Introduction à l'ergonomie
 KIN3510 Atelier de recherche par thème
 KIN3620 Promotion de la santé et l'activité physique

Bloc 4

KIN3510 Atelier de recherche par thème
 KIN3610 Principe des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques
 KIN3760 Rééducation motrice

Bloc 5

KIN3510 Atelier de recherche par thème
 KIN3530 Vieillesse et activité physique
 KIN3630 Psychologie du sport

Les quatre stages suivants (12 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0 sur 4,3 et ne pas être en restriction à la poursuite des études pour pouvoir s'inscrire aux cours stage.

KIN1900 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie
 KIN2900 Stage d'Intervention en kinésiologie
 KIN3901 Stage de perfectionnement des compétences d'intervention en kinésiologie 1
 KIN3902 Stage de perfectionnement des compétences d'intervention en kinésiologie 2

Un cours libre, à l'extérieur des cours offerts par le Département des sciences de l'activité physique (3 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le profil enseignement de l'éducation physique et à la santé doit être suivi à temps complet. Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

Ordonnancement des cours

Les étudiants du profil enseignement en éducation physique à la santé étant à temps complet, ils doivent obligatoirement s'inscrire à tous les cours de chacun des 8 trimestres selon l'ordre établi dans le cheminement du programme: Tous les cours du premier trimestre, ensuite tous les cours du deuxième trimestre et ainsi de suite. Si l'étudiant obtient des équivalences pour certains cours et qu'il désire prendre de l'avance, il doit respecter les préalables exigés pour le ou les cours auxquels il désire s'inscrire. Les places de stages étant limitées, il est important que les étudiants suivent le stage au trimestre précis auquel il est prévu dans la grille de cheminement.

Qualifications spécifiques requises (les deux profils)

Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire afin d'intervenir adéquatement dans leur milieu en toutes circonstances. En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, l'Ambulance St-Jean, la Société de sauvetage. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du coeur.

Autres formations et compétences (les deux profils)

La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige

fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquérir une compétence en compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés à l'évaluation des apprentissages. La Faculté des sciences possède un laboratoire d'informatique pour répondre aux besoins des étudiants dans les divers cours nécessitant l'utilisation intégrée des TIC.

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : <http://cpfe.uqam.ca/exigences-linguistiques.html>

Passerelle entre les profils kinésiologie (7328) et enseignement de l'éducation physique et à la santé (7236) du baccalauréat d'intervention en activité physique

L'étudiant du profil kinésiologie qui désire passer au profil enseignement de l'éducation physique et à la santé du baccalauréat d'intervention en activité physique ou inversement l'étudiant du profil enseignement de l'éducation physique et à la santé qui souhaite passer au profil kinésiologie doit se conformer aux conditions suivantes :

- 1) L'étudiant doit faire une demande de transfert et fournir une lettre de motivation auprès de la direction du programme du baccalauréat d'intervention en activité physique.
- 2) L'étudiant qui souhaite être transféré dans l'autre profil doit répondre aux critères d'admission du profil dans lequel il souhaite être transféré, notamment les exigences relatives à la maîtrise du français écrit pour le profil enseignement de l'éducation physique et à la santé.
- 3) L'étudiant doit avoir réussi au moins 15 crédits du programme avec une moyenne égale ou supérieurs à 3,2 sur 4,3.
- 4) L'étudiant doit rencontrer la direction de l'unité de programme du baccalauréat d'intervention en activité physique.
- 5) L'étudiant doit remplir et déposer au Registrariat un formulaire de demande d'admission au profil dans lequel il souhaite être transféré. La demande reste sujette à l'approbation de la part du service de l'admission de l'université.
- 6) L'étudiant du profil enseignement de l'éducation physique et à la santé doit, pour pouvoir passer au profil kinésiologie, avoir réussi les cours préalables KIN3060 Physiologie de l'exercice et KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques avec une note égale ou supérieure à B.

Advenant la recevabilité de la demande, la direction de programme approuve le transfert de profil et informe le Registrariat de sa décision.

Dans le cadre d'un changement de profil, une reconnaissance de certains cours est possible suite à l'étude du dossier de l'étudiant par la direction du programme.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Au terme de la réussite des quatre années d'études du profil Enseignement de l'éducation physique et à la santé, le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, aux étudiants qui y ont droit et qui auront préalablement rempli le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.education.gouv.qc.ca/enseignants, sous l'onglet « Enseigner au Québec ».

DESCRIPTION DES COURS

ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise

Les objectifs de ce cours sont les suivants: examiner les caractéristiques de l'éducation interculturelle; saisir les enjeux socioculturels de la pluriethnicité; appliquer avec discernement les connaissances théoriques apprises. Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et de les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants issus de groupes minoritaires. Phénomène de l'immigration et son impact sur l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise en général, et à l'école montréalaise en particulier. Analyse de situations scolaires en contexte de diversité. Multiplicité de choix identitaires qui s'offrent aux jeunes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans ce domaine.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'analyser les modèles courants d'intégration scolaire et sociale, de saisir les rôles, tâches et fonctions des principaux acteurs de l'intégration et du maintien en classe ordinaire des EHDAA. Étude des principaux concepts reliés à celui de l'intégration scolaire et sociale. Connaissance des conditions de réussite de l'intégration. Bref rappel du mouvement, politiques actuelles et état des recherches. Étude des principaux modèles d'organisation de la classe qui prennent en compte la problématique des EHDAA. Étude des principales composantes organisationnelles. Contribution à l'élaboration d'un plan d'enseignement individualisé.

ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

L'objectif principal est de renseigner les étudiants sur les caractéristiques et les stratégies d'intervention auprès des élèves en

difficultés d'ordre comportemental. Connaissance du fonctionnement affectif, cognitif et social des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental en classe ordinaire au secondaire. Présentation des principales catégories de difficultés de comportement à l'école. Analyse des principaux impacts de ces difficultés sur le fonctionnement des élèves et la réussite scolaire. Établissement de liens entre les difficultés de nature affective et les comportements associés aux conditions d'apprentissage en classe. Sensibilisation aux principales stratégies de soutien pédagogique aux élèves (adaptation de l'enseignement, regroupement hétérogène des élèves, approches coopératives...). Entraînement des élèves et des enseignants à la médiation.

DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement

Ce cours permettra aux futurs enseignants de s'initier au soutien des élèves dans la production et la correction d'écrits cohérents et respectant la norme, quelle que soit la discipline concernée, de manière à pouvoir contribuer, au sein d'une équipe-école, au développement des compétences langagières des élèves, tout en développant leur propre maîtrise de la langue écrite. Le futur enseignant se sensibilisera à l'importance de la qualité du français dans toute activité scolaire et à la valeur de l'enseignant comme modèle-scripteur. L'étudiant s'initiera à diverses mesures de soutien à la production et à la révision de texte et apprendra à identifier, à corriger et à expliquer les erreurs courantes de français dans une variété d'écrits scolaires de toute discipline en employant le métalangage de la grammaire scolaire. Il approfondira ainsi sa propre maîtrise du français écrit en lien avec les exigences spécifiques de la profession enseignante dans le domaine du vocabulaire, de l'orthographe lexicale et grammaticale, de la syntaxe, de la ponctuation et de la cohérence des textes.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétences professionnelles en enseignement: 1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. (Plus particulièrement, la composante «Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social».) 2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. (Plus particulièrement, les composantes «Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites» et «Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite».)

Modalité d'enseignement

Cours magistral avec séances de travaux pratiques et d'exercices en petits groupes avec moniteurs.

Conditions d'accès

Être inscrit dans un des programmes de formation à l'enseignement, au premier cycle.

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

Objectifs

Ce cours a pour objectifs de situer certains des principaux courants et penseurs de la pédagogie de façon à apprécier leur contribution à la réflexion et à la pratique de l'éducation, de discuter d'une manière argumentée de quelques problèmes actuels des fondements de l'éducation à la lumière des doctrines pédagogiques qui ont marqué le parcours de l'éducation en Occident, et de développer une pensée sur l'éducation, susceptible d'orienter sa propre pratique de l'enseignement, qui tienne compte d'une façon critique des courants et de leurs applications en milieu scolaire québécois.

Sommaire du contenu

L'éducation dans l'Antiquité. Le Moyen-Âge et la naissance de l'université. L'humanisme de la Renaissance. La pédagogie au XVIIIe siècle. Le Siècle des Lumières. Le XIXe siècle et les Jardins d'enfants. La pédagogie et l'éducation au XXe siècle: les sociologues de l'éducation; les grands courants de la psychologie de l'éducation; l'économie de l'éducation; l'éducation nouvelle et l'école moderne, ses enjeux et ses critiques; la déscolarisation; les pédagogies différenciées. Examen d'enjeux et de débats actuels sur la nature et les fins de

l'éducation préscolaire, primaire, secondaire, à la lumière de ces auteurs et de leurs idées. En particulier: la question de l'éducation nationale; la privatisation de l'éducation; les « querelles » des curriculums et des méthodes; éducation et adaptation scolaire; éducation et intégration sociale; éducation et mobilité sociale; éducation et emploi; professionnalisation de l'enseignement et éthique.

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Commission scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, vie d'établissement: fonctionnement administratif; organisation du travail; collaboration entre enseignants; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Ce cours peut se donner en salle multimédia (avec micro-ordinateur) et exige quinze heures de travaux pratiques encadrés (avec des auxiliaires appropriés) en laboratoire de micro-informatique.

KIN1401 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 1

Ce cours constitue une introduction à la didactique de l'éducation physique et à la santé. Il met l'accent sur des éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement de la compétence Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du primaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés l'étudiant sera en mesure: - d'expliquer ce qu'est la didactique de l'éducation physique et à la santé; - de décrire le sens de la compétence à l'étude; - d'exécuter des actions et techniques de base et d'identifier les comportements moteurs types des débutants. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: les déplacements avec ou sans obstacle et les activités à actions uniques (ex. lancers et sauts; les activités technico-artistiques (ex. gymnastique rythmique). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les principes d'équilibration et de coordination; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant fera l'expérience de cours et d'exercices éducatifs variés ciblant les savoirs essentiels de la compétence à l'étude. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant débutera un cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au primaire.

KIN1402 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 2

Ce cours approfondit les moyens didactiques à mettre en place pour favoriser le développement et l'évaluation de la compétence Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du primaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens

d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur et d'intégrer aux situations d'apprentissage et d'évaluation: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: les activités rythmiques-expressives (ex. corde à sauter) et les activités d'adresse (ex. jonglerie). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les principes d'équilibration et de coordination; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au primaire.

Préalables académiques

KIN1401 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 1

KIN1413 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 1

Ce cours met l'accent sur des éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement de la compétence Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du secondaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - de décrire le contenu de formation relatif à la compétence à l'étude au secondaire (savoirs, savoir-faire, savoir-être et repères culturels); - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants et d'esquisser des plans de séances pour la compétence à l'étude qui tiennent compte de la gestion de classe, de la sécurité et de l'engagement moteur. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: les activités de manipulation d'objets (ex. ballons de basket, de hand-ball) et les enchaînements d'actions technico-artistiques (ex : gymnastique au sol, gymnastique rythmique, patinage). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les principes d'équilibration statiques et dynamiques; - les principes de coordination et de synchronisation; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant fera l'expérience de cours et d'exercices éducatifs variés ciblant les savoirs essentiels de la compétence à l'étude. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant débutera un cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

KIN1414 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 2

Ce cours approfondit les moyens didactiques à mettre en place pour

favoriser le développement et l'évaluation de la compétence Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du secondaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'élaborer des SAÉ qui prennent en compte des variables de programme plus vastes (domaines généraux de formation et compétences transversales); - d'élaborer des SAÉ qui prennent en compte des variables de contexte plus spécifiques (élèves à besoins particuliers); - d'intégrer aux SAÉ: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation; - de concevoir des outils pour évaluer la compétence à l'étude permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: - les activités de manipulation d'objets (ex. ballons de football, de soccer, frisbee); - l'athlétisme (course, sauts, lancers); - les activités rythmiques-expressives (ex. corde à sauter). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les principes d'équilibration statique et dynamique; - les principes de coordination et de synchronisation; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés; - l'utilisation des technologies de l'information et des communications (ex. caméscope, appareil photo numérique, ordinateur, projecteur) à des fins pédagogiques.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

Préalables académiques

KIN1413 Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 1

KIN1421 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 1

Ce cours met l'accent sur des éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement de la compétence Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du primaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - de décrire le sens de la compétence à l'étude; - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: - les activités collectives en espace commun (ex. kin-ball et mini-basket) et les activités coopératives (ex. pyramides). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les rôles à jouer; - les principes de communication et de contre-communication; - les principes de synchronisation; - les principes d'action lors d'activités de coopération et lors d'activités collectives dans un espace commun; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences

peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant fera l'expérience de cours ou d'exercices éducatifs variés ciblant les savoirs essentiels de la compétence à l'étude. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant débutera un cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au primaire.

KIN1422 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 2

Ce cours approfondit les moyens didactiques à mettre en place et la création de situations d'apprentissage et d'évaluation pour favoriser le développement et l'évaluation de la compétence Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du primaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage; - d'évaluation selon le modèle proposé en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'intégrer aux situations d'apprentissage et d'évaluation: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation (ex. fiches de plan de match); - de concevoir des outils pour évaluer la compétence à l'étude permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: - les activités de combat (ex. jeux d'opposition); - de duel (ex. badminton); - collectives dans des espaces distincts (ex. mini-volley). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les rôles à jouer; - les principes de communication et de contre-communication, les principes de synchronisation; - les principes d'action lors d'activités de combat, de duel et lors d'activités collectives dans des espaces distincts; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au primaire.

Préalables académiques

KIN1421 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 1

KIN1433 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 1

Ce cours met l'accent sur des éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement et l'évaluation de la compétence Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du secondaire. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - de décrire le contenu de formation relatif à la compétence à l'étude au secondaire (savoirs, savoir-faire, savoir-être et repères culturels); - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage; - d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'intégrer aux SAÉ des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de

cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation (ex. fiches de plan de match); - de concevoir des outils pour évaluer la compétence à l'étude permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: les activités collectives en espace commun (ex. basket-ball, le hand-ball et le soccer) et les activités coopératives présentant des enchaînements technico-artistiques avec d'autres élèves (ex. l'acrogym). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les rôles à jouer; - les principes de communication et de contre-communication; - les principes de synchronisation; - les principes d'action lors d'activités de coopération et lors d'activités collectives dans un espace commun; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant débutera un cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

KIN1434 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 2

Ce cours met l'accent sur des éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement, l'évaluation et la différenciation dans l'enseignement de la compétence Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques chez l'élève du secondaire. À la fin de ce cours, en lien avec activités et moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'intégrer aux SAÉ: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation (ex. fiches de plan de match); - de concevoir des outils pour évaluer la compétence à l'étude permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation; - de prendre en compte les principes de la différenciation liés à l'évaluation des apprentissages (flexibilité, adaptation et modification) et d'offrir des choix, à même ses SAÉ, afin d'assurer une différenciation pédagogique. Le cours utilisera notamment les moyens d'action suivants: - les activités duelles (badminton); - les activités collectives dans des espaces distincts (volley); - les activités collectives dans des espaces communs (ex. flag-football et l'ultimate frisbee). Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - les rôles à jouer; - les principes de communication et de contre-communication; - les principes de synchronisation; - les principes d'action lors d'activités de duel et lors d'activités collectives dans des espaces communs et distincts; - les principales règles (de jeu, d'éthique, de sécurité); - les aspects matériels des activités et moyens d'action ciblés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et

d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

Préalables académiques

KIN1433 Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 1

KIN1440 Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu de plein air

Ce cours met l'accent sur les éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement et l'évaluation des trois compétences disciplinaires de l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire dans un contexte d'enseignement utilisant les activités de plein air comme moyen d'action. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et les moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et des techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage; - d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'intégrer aux SAÉ: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation; - de concevoir des outils pour évaluer les compétences des élèves permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation. Le cours utilisera notamment les activités suivantes: - activités d'orientation; - escalade; - randonnée à vélo; - randonnée pédestre. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - encadrement des élèves et planification des sorties d'un jour; - cartographie; - matériel spécialisé; - approche sans trace; - les principales règles d'éthique; - sécurité spécifique à l'intervention dans les grands espaces, les comportements écologiquement responsables; - les aspects matériels des activités ciblées.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

KIN1441 Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu aquatique

Ce cours met l'accent sur les éléments didactiques à mettre en place pour favoriser le développement et l'évaluation des trois compétences disciplinaires de l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire utilisant les activités aquatiques comme moyen d'action. À la fin de ce cours, en lien avec les activités et les moyens d'action ciblés, l'étudiant sera en mesure: - d'exécuter des actions et des techniques de base; - d'identifier les comportements moteurs types des débutants; - d'élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en tenant compte des paramètres liés la sécurité, la gestion de classe, la rétroaction et l'engagement moteur; - d'intégrer aux SAÉ: des grilles d'évaluation incluant des critères d'évaluation, des éléments observables, une échelle d'appréciation et un système de cotation; - de concevoir des outils pour recueillir des traces d'exécution des élèves permettant l'évaluation; - de concevoir des outils pour évaluer les compétences des élèves permettant l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs et la coévaluation. Le cours utilisera notamment les activités suivantes: - natation; - sécurité aquatique; - conditionnement physique aquatique; - hockey sous-marin. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - encadrement d'élèves en milieu aquatique; -

questions religieuses comme obstacle à la pratique des activités aquatiques; - éducation à la sécurité aquatique; - styles de nage; - principes d'action reliés au milieu aquatique; - les principales règles d'éthique; - sécurité spécifique à l'intervention en piscine; - les aspects matériels des activités ciblées.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

L'étudiant expérimentera, en partie, ses situations d'apprentissage et d'évaluation auprès de ses pairs. Dans le but de compléter son dossier de réalisation, l'étudiant enrichira son cahier pédagogique formé de ressources pertinentes au développement de la compétence à l'étude au secondaire.

KIN1510 Méthode de recherche en activité physique

Développement des habiletés dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications pour sa pratique professionnelle, la formation continue et la recherche. Modes d'acquisition des connaissances et de leur diffusion. Types et méthodes de recherche: quantitative, qualitative, recherche-action. Notions de déontologie. Utilisation systématique des nouvelles technologies de l'information et des communications. Étapes de la recherche systématisée: le thème et le cadre théorique, les variables, les hypothèses ou les questions de recherche, l'expérimentation, les instruments et les mesures, la cueillette des données. Schémas d'expérience.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec la compétence 6 du profil kinésiologie.

KIN1600 Intervention en activité physique 1

Principalement axé sur le développement d'outils d'intervention reliés au domaine de la kinésiologie, l'objectif de ce cours est d'acquérir des connaissances et des habiletés de base relatives à la planification, l'interaction et l'évaluation de l'intervention en activité physique. L'étudiant est appelé à concevoir des situations d'apprentissage stimulantes en activité physique, à gérer les composantes de l'environnement spécifiques au milieu d'intervention (gymnase, salle d'entraînement, plein air, etc.) pour créer des conditions efficaces d'apprentissage et à comprendre les différentes démarches d'évaluation de l'intervention et de l'apprentissage en activité physique. Les deux compétences à développer dans ce cours sont la gestion de l'environnement éducatif et la création d'un climat favorable à l'apprentissage.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 3, 4, 5 et 6 du profil kinésiologie.

KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - acquérir les connaissances générales sur l'ostéologie, l'arthrologie et la myologie; - analyser du point de vue fonctionnel, l'anatomie des différentes parties du corps impliquées dans le mouvement humain; - comprendre les différentes variables mécaniques, cinématiques et cinétiques, qui régissent les mouvements humains pour les rendre efficaces; - identifier les gestes sportifs susceptibles d'entraîner des atteintes au système musculosquelettique. Étude de l'anatomie du corps humain en fonction des activités physiques: les structures ostéoarticulaires et les groupes musculaires impliqués. Approche cinésiologique et étude fonctionnelle des mouvements des membres supérieurs et inférieurs et de ceux du rachis; exemples d'analyses globales des gestes sportifs. Application des règles mécaniques fondamentales: la relation tension/longueur des muscles, les leviers osseux, le centre de gravité, les moments de force,

l'inertie et le transfert de momentum, etc.

KIN1711 Physiologie de l'exercice 1

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - comprendre les principaux mécanismes physiologiques agissant sur la performance cardiorespiratoire et musculaire des enfants et des jeunes adultes; - connaître les principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain, en particulier chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte; - connaître les principales pathologies reliées à ces systèmes; - appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des populations visées.

Sommaire du contenu

Principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain. Ces notions sont étudiées au repos, au cours de l'exercice physique aigu (spontané) et chronique (entraînement) en fonction de la croissance (âge) et du sexe. Principales pathologies reliées à ces systèmes (cardiomyopathies, asthme, emphysème, diabète, etc.) en fonction des effets de l'exercice physique. Ce cours comprend des laboratoires d'application en plus des heures de cours théorique: adaptation cardio-vasculaire (fréquence cardiaque et pression sanguine artérielle) en fonction de la puissance de l'exercice, évaluation des capacités de travail aérobie et anaérobie, de la composition corporelle et de l'endurance musculaire chez les enfants et les jeunes adultes (tests de terrain et normes).

KIN1720 Intégration perceptivomotrice

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - acquérir les connaissances élémentaires anatomiques et physiologiques du système nerveux associées au contrôle de la motricité; - analyser et comprendre les mécanismes inhérents à l'organisation et à l'interrelation de la sensibilité et de la motricité chez l'humain; - appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des populations visées. Étude de la neurophysiologie du mouvement humain: organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux humain en fonction du contrôle de l'activité motrice. Maturation et plasticité du système nerveux. Codage de l'information provenant des extérocepteurs (visuels, auditifs, somesthésiques) et des propriocepteurs lors de l'exécution de mouvements contrôlés et balistiques dans les activités physiques. Fonctions motrices de la moelle épinière, du tronc cérébral, du cervelet, des noyaux gris de la base et du cortex dans les mouvements réflexes et volontaires. Prise d'information, intégration perceptivomotrice et action motrice: application à la locomotion et à la préhension chez l'humain.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires.

KIN1730 Activité physique et substrats énergétiques

Ce cours a pour objectif l'étude des substrats énergétiques et leur rôle dans l'amélioration et le maintien de la performance physique, ainsi que dans la récupération et l'équilibre énergétique lors d'entraînement ou de compétitions intensives exigeant une dépense énergétique importante. Les notions de nutriments (protéines, lipides, glucides, vitamines, minéraux, eau), leurs natures, leurs sources d'approvisionnement, leurs métabolismes et leurs interactions sont vus dans le cadre de l'homme en mouvement. Les effets des carences ou des excès de nutriments sont également expliqués, de même que les fondements théoriques

des besoins de substrats énergétiques de la personne aux divers âges de la vie et dans divers états physiologiques en lien avec l'activité physique. Application des connaissances sur les apports alimentaires recommandés; évaluation de l'équilibre énergétique et démarche d'appréciation des besoins en substrats pour les personnes pratiquant de l'activité physique.

Modalité d'enseignement
Cours théoriques et laboratoires.

Préalables académiques
KIN1710 Physiologie de l'exercice 1

KIN1740 Contrôle et apprentissage moteur

Les objectifs de ce cours sont d'identifier et de comprendre les nombreux facteurs qui contribuent à la complexité du système moteur humain. Examiner le rôle des informations sensorielles et la manière dont ces dernières sont intégrées et influencent les comportements moteurs. Comprendre l'importance du contrôle central du mouvement et la théorie des programmes moteurs dans la coordination des mouvements simples et complexes. Notions d'équivalences et d'invariances motrices. Distinguer les différents types de mouvement et savoir comment les évaluer. Connaître les lois et les modèles qui gouvernent le traitement de l'information, le compromis vitesse-précision, la capacité de détection des signaux, la transmission de l'information, la rapidité de réaction, le rôle de l'attention et la mémoire, l'atteinte des seuils sensoriels, l'effet de la fatigue mentale, du vieillissement, les dispositifs de prise d'informations ou de commandes dont la compatibilité entre signaux et actions. Notions d'apprentissage moteur. Descriptions des méthodes utilisées pour étudier et mesurer l'apprentissage, les diverses conditions qui modulent la motricité. Ensemble des opérations associées à la pratique ou à l'expérience conduisant à des changements relativement permanents au niveau des habiletés motrices.

Modalité d'enseignement
Cours théoriques, pratiques et laboratoires.

Préalables académiques
KIN1720 Intégration perceptivomotrice

KIN1803 Stage I, préscolaire et primaire

Ce cours constitue un premier contact avec le milieu de l'enseignement au préscolaire et au primaire où l'enseignant-associé soutiendra l'étudiant tout au long du stage qui est essentiellement orienté vers le thème de la gestion de classe approprié à l'environnement éducatif du contexte du stage, en vue de l'établissement d'un climat favorable à l'apprentissage. Au terme de ce stage, avec l'aide de l'enseignant-associé, l'étudiant sera en mesure de: - poursuivre la mise en oeuvre du système de fonctionnement déjà en place; - discuter des problèmes de déroulement des activités et déterminer des mesures en vue de les prévenir; - mettre en place des conditions pour qu'un maximum d'élèves s'engagent dans des tâches significatives et adaptées tout en maintenant un climat propice à l'apprentissage et à la coopération; - gérer les brèves situations d'apprentissage prévues par l'enseignant-associé en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves; - porter un regard sur son enseignement en fonction de ses choix didactiques, des forces et des difficultés des élèves et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des élèves.

Compétences professionnelles en enseignement
Le stage constitue l'occasion de sensibiliser l'étudiant à l'ensemble des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca. Pour ce stage, l'emphase sera mise sur la consolidation des compétences #4 et #6.

Modalité d'enseignement
Ce stage, d'une durée de 20 jours de présence dans le milieu de l'enseignement au préscolaire et au primaire, se déroule en dyade; les deux stagiaires se partagent la tâche de l'enseignant associé à partir de

la deuxième semaine de stage.

Conditions d'accès
Être inscrit aux cours KIN5077 L'agir professionnel de l'éducateur physique et KIN5413 La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé.

KIN1813 Première synthèse

Ce cours est le premier d'une série de quatre cours-bilan traitant des acquis réalisés au terme d'une année d'étude. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure : - de faire état des connaissances acquises au cours de la première année d'étude; - de démontrer l'intégration de ces connaissances aux compétences professionnelles qu'il aura développées; - de décrire la réalité du milieu scolaire primaire à la lumière de sa première expérience d'immersion et des discussions avec les autres stagiaires de sa cohorte et d'évaluer sa progression personnelle en lien avec le développement des 12 compétences du référentiel des compétences professionnelles en enseignement en vue d'en déterminer ses prochaines cibles de formation. Le cours abordera l'ensemble des thèmes des cours de première année. Le cours abordera l'ensemble des thèmes des cours de première année.

Compétences professionnelles en enseignement
Par une autoévaluation en regard des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'étudiant développera notamment des habiletés en lien avec la compétence #11. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement
Étude de cas, sous-groupe d'animation, cours intensif en fin de session.

Conditions d'accès
Avoir complété au moins 11 crédits du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique - profil enseignement de l'éducation physique et à la santé et être inscrit à au moins quatre cours du trimestre d'hiver de la première année du programme. Avoir complété le stage I (KIN1803 Stage I, préscolaire et primaire) avant le début du cours ou y être inscrit concurremment.

KIN1820 Activités d'intégration

Ce cours constitue une introduction au programme de baccalauréat en intervention en activité physique (profil enseignement) ainsi qu'une initiation aux tâches d'étudiant universitaire. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de connaître les exigences du programme; les exigences des études universitaires et les services de soutien académique. Il développera ses compétences à l'utilisation d'outils nécessaires à sa réussite académique de même que ses compétences méthodologiques et relationnelles liées au travail individuel et collectif qui contribuent à sa réussite académique et à son développement professionnel. Il sera en mesure d'expliquer le référentiel des 12 compétences professionnelles en enseignement qu'il devra maîtriser à la fin de sa formation et analysera ses propres compétences en lien avec ce référentiel. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - règlements et politiques reliés à sa formation; - normes de présentation des travaux universitaires; - méthodes d'étude et de travail individuel et collectif; - logiciels informatiques nécessaires aux études; - référentiel des 12 compétences professionnelles.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #2, #8, et #11, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement
Cours théorique et utilisation de logiciels informatiques. Cours intensif en début de session.

KIN1900 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie

Les objectifs de ce cours sont les suivants : intégrer par l'application certaines notions d'anatomie, de physiologie, d'intervention en se référant à la littérature dans ces domaines. La particularité de ce stage est l'accent mis sur l'initiation à l'intervention, le développement des outils personnels d'intervention et l'acquisition de nouveaux contenus techniques. Plus spécifiquement, ce cours-stage est une première occasion pour l'étudiant d'établir une prise de contact, pour une période de cent (100) heures, afin de favoriser son insertion et sa compréhension du milieu professionnel. L'étudiant sera appelé : - à identifier les problèmes que pose une intervention dans une activité physique en considérant les attentes et les particularités des participants, la programmation et les conditions de réalisation; - à participer à la planification de séances en collaboration avec le « formateur associé »; - à s'initier à des responsabilités professionnelles en lien avec la promotion, les relations avec la clientèle, la gestion ou autres fonctions qui caractérisent l'organisme sportif; - à intervenir auprès de groupes de participants en co-intervention et de façon autonome. Ce stage est une occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés professionnelles en conditionnement physique individuel (entraînement privé) et en conditionnement physique de groupe. Il se réalise de manière à favoriser l'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse, d'intervention et d'évaluation de ses interventions dans une activité physique particulière et l'identification des tâches généralement dévolues à un professionnel d'un centre de conditionnement physique. Les contenus d'apprentissages professionnels en collaboration avec le formateur associé amènent l'étudiant vers une double autonomie. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier certaines particularités de l'intervention en activité physique, de produire le bilan personnel de stage et de documenter la résolution de situations problématiques. L'étudiant développera des habiletés en lien avec toutes les compétences du profil kinésiologie

Activités concomitantes

KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain

Préalables académiques

KIN1710 Physiologie de l'exercice 1; KIN1720 Intégration perceptivomotrice; KIN1600 Intervention en activité physique 1

KIN1910 Activités d'accompagnement 1

Ce cours est le premier d'une série de trois qui visent à accompagner l'étudiant dans sa formation pratique en kinésiologie. Le contenu du cours est axé sur la connaissance du programme d'études et du milieu universitaire, sur l'identification des grands secteurs du domaine de la kinésiologie et sur la préparation au stage 1. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de situer son rôle et ses responsabilités en tant qu'apprenant et de s'approprier les objectifs de son programme de formation, de connaître les ressources mises à sa disposition et d'identifier les moyens de développement de ses compétences professionnelles, de rédiger son profil personnel et professionnel de départ à sa formation universitaire, d'identifier les principales caractéristiques du domaine de la kinésiologie et d'explorer les principaux rôles qu'il pourra y jouer en tant que futur professionnel et comprendre le processus préparatoire au stage 1. L'organisation du cours comporte des rencontres de groupe où l'étudiant peut entendre des conférenciers choisis en lien avec les objectifs du cours et partager ses idées sur de grands thèmes connexes au cours lors de discussions en classe. À la suite des rencontres de groupe, des travaux de réflexion sont exigés afin de permettre à l'étudiant d'identifier et de concrétiser ses idées. L'étudiant doit aussi compléter par des recherches et des lectures et rencontrer le professeur individuellement au besoin. Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants inscrits au profil kinésiologie. Aucun préalable n'est exigé. Cependant, ce cours doit être suivi dès la première session du programme.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec la compétence 6 du profil kinésiologie.

KIN2000 Intégration perceptivomotrice

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - acquérir les connaissances élémentaires anatomiques et physiologiques du système nerveux associées au contrôle de la motricité; - analyser et comprendre les mécanismes inhérents à l'organisation et à l'interrelation de la sensibilité et de la motricité chez l'humain; - appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des populations visées. Étude de la neurophysiologie du mouvement humain: organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux humain en fonction du contrôle de l'activité motrice. Maturation et plasticité du système nerveux. Codage de l'information provenant des extérocepteurs (visuels, auditifs, somesthésiques) et des propriocepteurs lors de l'exécution de mouvements contrôlés et balistiques dans les activités physiques. Fonctions motrices de la moelle épinière, du tronc cérébral, du cervelet, des noyaux gris de la base et du cortex dans les mouvements réflexes et volontaires. Prise d'information, intégration perceptivomotrice et action motrice: application à la locomotion et à la préhension chez l'humain.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires.

KIN2201 Développement moteur de l'enfant

Ce cours consiste en une introduction aux principales théories explicatives du développement moteur et aux méthodes de recherche dans ce domaine. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer le développement moteur et d'adapter son enseignement au développement moteur normal de l'enfant. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - le développement morphologique de l'enfant; - les effets de la maturation du système nerveux sur l'évolution et le contrôle du tonus musculaire; - l'apparition progressive des patrons de mouvements fondamentaux et leurs caractéristiques; - la transformation des comportements moteurs dans les activités de stabilisation, locomotion et manipulation; - la dominance manuelle; - le développement des notions d'espace et de temps dans leurs relations avec la production du mouvement corporel; - l'acquisition du schéma corporel et les troubles du développement moteur.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires pratiques d'évaluation du développement moteur.

Préalables académiques

KIN2000 Intégration perceptivomotrice

KIN2301 Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence

Ce cours consiste en une introduction aux principales théories explicatives, aux étapes, processus et conditions de l'apprentissage moteur et aux méthodes de recherche dans ce domaine. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de planifier et d'appliquer des progressions d'activités motrices favorisant l'apprentissage moteur de l'enfant présentant ou non des troubles moteurs. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - les théories et les étapes de l'apprentissage moteur; - les processus de l'apprentissage moteur tels que l'imagerie motrice et la pratique mentale, l'attention, la mémoire, les stratégies visuelles dans le sport et les motivations à la pratique; - les

conditions favorables à l'apprentissage moteur telles que le transfert de l'apprentissage, la rétroaction et le contrôle du mouvement et les conditions de la pratique; - les troubles moteurs prévalent en milieu scolaire tels que le trouble de l'acquisition de la coordination, la dyspraxie développementale et l'hyperactivité ainsi que des pistes d'intervention auprès des élèves présentant ou non des troubles moteurs.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires pratiques en gymnase.

Préalables académiques

KIN2201 Développement moteur de l'enfant

KIN2400 Application et intégration en activité physique

Les objectifs de ce cours sont de mettre en application les notions de physiologie, cinésiologie, biomécanique et de perceptivomotricité dans le cadre d'interventions en activité physique. L'étudiant sera mis en situation pratique de l'activité physique et de ses apprentissages favorisant l'intégration et l'application des notions théoriques. L'effort physique, l'équilibration, la prise d'information, la planification des mouvements, leur programmation et leur exécution seront vus en fonction des notions de physiologie, cinésiologie, biomécanique et de perceptivomotricité déjà acquises par l'étudiant.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 1 et 2 du profil kinésiologie.

Préalables académiques

KIN1900 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie

KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Historique et définition. Kinanthropométrie et conception ergonomique des tâches et des dispositifs de travail. Analyse des tâches: introduction aux aspects énergétiques, biomécaniques et perceptivomoteurs. Postures et méthodes de travail. Erreur humaine et prévention. Efficacité, sécurité, santé et confort en fonction des ambiances et des variables psychosociologiques. Considérations pratiques des facteurs humains tels que l'âge, le sexe, les stéréotypes et les handicaps. Aménagement du poste et adaptation des outils et des méthodes de travail. Étapes d'une intervention ergonomique.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et études de cas.

Préalables académiques

KIN1710 Physiologie de l'exercice 1; KIN1720 Intégration perceptivomotrice; KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain

KIN2600 Intervention en activité physique 2

Ce cours permet la mise en action de nombreuses situations favorisant le développement de compétences relatives à la planification, l'interaction, l'évaluation et le diagnostic en lien avec la prise de décision lors d'interventions individuelles et de groupe en activité physique. Il favorise le développement d'outils de diagnostic et d'acquisition d'information nécessaires à une prise de décision juste et adaptée aux besoins et aux objectifs du client. Les autres compétences à développer et favorables à l'apprentissage et à l'atteinte des objectifs de ce cours sont l'évaluation d'étapes et le suivi de la démarche nécessaires aux ajustements séquentiels lors de l'intervention. L'expérimentation et le développement d'outils d'intervention et d'évaluation de l'intervention se font en fonction des différents milieux d'intervention de la kinésiologie ainsi qu'en fonction des différentes

clientèles. Les interventions de groupe comprennent des procédures d'interaction susceptibles d'encourager l'établissement de relations interpersonnelles positives.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 3, 4, 5 et 6 du profil kinésiologie.

Préalables académiques

KIN1600 Intervention en activité physique 1

KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain

Étudier la mise en jeu des différents éléments anatomiques dans la production d'actions motrices, établir la relation entre les mouvements segmentaires, les groupes musculaires, les composantes osseuses et ligamentaires et le geste moteur chez l'humain. Implication des groupes musculaires et des composantes osseuses dans les activités physiques. Intégration des principes de mécanique générale applicables au mouvement. Étude particulière des leviers osseux et des fonctions musculaires.

Préalables académiques

KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain

KIN2710 Physiologie de l'exercice 2

Les objectifs de ce cours sont les suivants: approfondir les connaissances de base acquises en physiologie de l'exercice en fonction de la différence entre les sexes, du vieillissement, des différents facteurs environnementaux pour des individus asymptomatiques et symptomatiques. Étude des mécanismes physiologiques impliqués dans l'adaptation à l'exercice et à l'entraînement physique des systèmes cardiovasculaire et respiratoire, de la bioénergétique et du métabolisme cellulaire, de la régulation hormonale, enzymatique, thermique et hydrique chez l'individu asymptomatique et symptomatique. Les principales différences entre les hommes et les femmes, les effets de l'âge et du vieillissement, les facteurs environnementaux (froid, chaleur, humidité, hypoxie, conditions hypobariques et hyperbariques). Classifications, modes d'action et effets secondaires des différents types d'aides ergogènes naturels et pharmacologiques. Limites physiologiques à la pratique des activités physiques et sportives chez les individus symptomatiques: cardiomyopathie, hypertension artérielle, asthme, emphysème, bronchite chronique, syndrome de McArdle, obésité, diabète de type 1 et 2, arthrite rhumatoïde.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques, laboratoires d'application.

Préalables académiques

KIN1710 Physiologie de l'exercice 1

KIN2720 Biomécanique du mouvement humain

Objectifs

Ce cours a pour objectifs d'acquérir les connaissances relatives à la biomécanique chez l'humain; d'analyser les méthodes biomécaniques et les techniques d'analyse de la performance motrice chez l'humain; d'appliquer ces connaissances à l'activité motrice de la personne humaine.

Sommaire du contenu

Techniques d'enregistrement et d'analyse du mouvement humain: caméras à haute vitesse et à haute définition, téléphones intelligents, suivi de marqueurs, systèmes inertiels, systèmes optoélectroniques, jauges de contrainte, plateformes de force, électromyographie. Cinétique et cinématique linéaire et angulaire. Filtrage et validité des mesures biomécaniques. Application des principes mécaniques à l'activité physique. Ce cours comprend des séances obligatoires de laboratoire en plus des cours théoriques.

Préalables académiques

KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain

KIN2760 Blessures musculosquelettiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - comprendre l'influence des facteurs physiologiques et biomécaniques qui prédisposent à l'apparition de blessures musculosquelettiques; - identifier et comprendre les types de blessures possibles en fonction de chacune des formes d'activités physiques pratiquées; - établir des programmes de mesures préventives dans la gestion des activités physiques; - identifier et comprendre les principales méthodes de rééducation des blessures. Étude des blessures musculaires, osseuses et articulaires reliées aux activités physiques. Évaluation de la charge physiologique et capacité d'adaptation en fonction de l'âge des personnes. Effets de la surcharge et compréhension des facteurs (forces externes, techniques, coordination, etc.) qui la causent. Les facteurs généraux de risques (tabac, obésité, menstruation, surentraînement, etc.). L'entraînement des différentes parties du corps après les blessures. Les mesures préventives et les méthodes de rééducation suite aux blessures.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec la compétence 2 du profil kinésiologie.

Préalables académiques

KIN1710 Physiologie de l'exercice 1; KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain

KIN2770 Évaluation de la condition physique et programmation en activité physique

Analyse des méthodes et techniques de mesure et d'évaluation des aspects morphologiques, organiques et musculaires de la condition physique. Adaptation de ces méthodes et techniques selon l'âge, le sexe et la condition physique des sujets. Principes fondamentaux du dosage de l'exercice physique en fonction des composantes évaluées, des facteurs de risques et des types de populations. Problèmes d'éthique dans la mesure et l'évaluation de la condition physique.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec la compétence 1 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires.

Préalables académiques

KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain KIN1710 Physiologie de l'exercice 1 KIN1900 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie

KIN2780 Principes, méthodes et application à l'entraînement

Les objectifs de ce cours sont d'analyser, concevoir, développer et appliquer des programmes d'exercice ou des exercices spécifiques en fonction des objectifs et besoins individuels ou collectifs. Étude des principes et méthodes d'entraînement spécifiques au développement des qualités physiques (endurance aérobie, anaérobie, force-puissance-endurance musculaire, flexibilité articulo-musculaire, contrôle du poids corporel) des individus participant à des activités physiques et sportives. Analyse de leur pertinence et de leurs contraintes en fonction des objectifs et des besoins individuels. Analyse des facteurs de risques selon l'âge, l'état de la condition physique individuelle, et de certaines pathologies. Recommandations et prescription d'exercices physiques spécifiques à court, moyen ou long termes. Counselling et suivi de l'évolution de la condition physique.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 2 et 3 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires.

Préalables académiques

KIN2710 Physiologie de l'exercice 2; KIN2770 Évaluation de la condition physique et programmation en activité physique; KIN2700

Cinésiologie du mouvement humain

KIN2790 Activité physique chez l'adulte en situation de handicaps

Ce cours pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques permettant de mieux explorer les besoins en activité physique chez les populations adultes en situation de handicaps. Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques permettant de mieux explorer les besoins en activités physique chez les populations adultes en situation de handicaps. Études des mécanismes neuropsychologiques associés aux différents types de handicaps neuromoteurs chez la population adulte. Introduction aux bienfaits et dangers de l'activité physique chez cette population. Perspectives actuelles et futures sur le rôle de l'activité physique auprès de cette population.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et études de cas.

KIN2803 Stage II, secondaire

Ce cours constitue un premier contact avec le milieu de l'enseignement au secondaire où l'enseignant-associé soutiendra l'étudiant tout au long du stage qui est essentiellement orienté vers le thème de la planification. Tout en conservant les acquis du stage 1 qui portait sur la gestion de classe, au terme de ce stage, avec l'aide de l'enseignant associé, l'étudiant sera en mesure de: - mettre en oeuvre le contenu du programme de formation; - sélectionner et interpréter le contenu du programme de formation au secondaire afin de planifier des séquences d'enseignement qui tiennent compte de la logique des contenus exigés et de la progression des apprentissages; - détecter les obstacles à l'apprentissage des contenus à enseigner afin de mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à l'intégration des savoirs véhiculés; - établir selon les cycles d'enseignement une planification à long terme et utiliser des activités variées d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences. De plus, l'étudiant sera amené à participer activement à l'équipe pédagogique d'éducation physique de son école.

Compétences professionnelles en enseignement

Le stage constitue l'occasion de sensibiliser l'étudiant à l'ensemble des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca. Pour ce stage, tout en poursuivant la consolidation des compétences #4 et #6, l'emphase sera mise sur la consolidation des compétences #3 et #10.

Modalité d'enseignement

Ce stage, d'une durée de 20 jours de présence dans le milieu de l'enseignement au secondaire, se déroule en dyade; les deux stagiaires se partagent la tâche de l'enseignant associé à partir de la deuxième semaine de stage.

Conditions d'accès

Être inscrit au cours KIN5421 La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé.

Préalables académiques

KIN1803 Stage I, préscolaire et primaire ; KIN5077 L'agir professionnel de l'éducateur physique ; KIN5413 La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé

KIN2813 Deuxième synthèse

Ce cours est le deuxième d'une série de quatre cours-bilan traitant des acquis réalisés au terme d'une année d'étude. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de: - faire état des connaissances acquises au cours des deux premières années d'étude; - démontrer l'intégration de ces connaissances aux compétences professionnelles qu'il aura développées; - décrire la réalité du milieu scolaire secondaire à la lumière de sa première expérience d'immersion et des discussions avec les autres stagiaires de sa cohorte et d'évaluer sa progression

personnelle en lien avec le développement des 12 compétences du référentiel des compétences professionnelles en enseignement en vue d'en déterminer ses prochaines cibles de formation. Le cours abordera l'ensemble des thèmes des cours de première et deuxième année.

Compétences professionnelles en enseignement

Par une autoévaluation en regard des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'étudiant développera notamment des habiletés en lien avec la compétence #11. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Étude de cas, sous-groupe d'animation, cours intensif en fin de session.

Conditions d'accès

Avoir complété au moins 35 crédits dans les quatre premiers trimestres du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique - profil enseignement de l'éducation physique et à la santé et être inscrit à au moins quatre cours du quatrième trimestre du programme. Avoir complété le stage II (KIN2803 Stage II, secondaire) avant le début du cours ou y être inscrit concurremment.

Préalables académiques

KIN1813 Première synthèse

KIN2900 Stage d'Intervention en kinésiologie

Ce stage, d'une durée de cent (100) heures dans le milieu d'accueil, se réalise de manière à favoriser la poursuite d'acquisition d'habiletés d'observation, d'analyse et d'intervention dans une activité physique particulière du domaine de la kinésiologie. Sa spécificité est l'accent mis sur l'intervention où l'étudiant doit démontrer des habiletés certaines, développer des outils personnels d'intervention et acquérir de nouveaux contenus techniques en fonction d'un domaine particulier de la kinésiologie. Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur l'insertion du stagiaire dans le milieu professionnel en lui permettant d'assumer les différentes tâches et fonctions qui caractérisent l'action professionnelle de son formateur associé en lien avec : le fonctionnement de l'organisme, la programmation des activités, les caractéristiques de la clientèle, la planification des activités physiques, l'intervention auprès des clientèles et l'évaluation de ses interventions. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure : - de développer et de perfectionner les compétences d'observation, d'analyse et d'intervention en activité physique; - de produire des outils d'intervention personnels; d'analyser et documenter la résolution de situations problématiques. La nature du projet de stage est déterminée en fonction des besoins et des particularités de l'organisme d'accueil et des conditions de réalisation du stage. L'étudiant développera des habiletés en lien avec toutes les compétences du profil kinésiologie.

Activités concomitantes

KIN2600 Intervention en activité physique 2

Conditions d'accès

Pour s'y inscrire, l'étudiant doit avoir complété 36 crédits ou plus dans les trois premiers trimestres du profil kinésiologie du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique.

Préalables académiques

KIN2910 Activités d'accompagnement 2

KIN2910 Activités d'accompagnement 2

Ce cours est le deuxième d'une série de trois qui visent à accompagner l'étudiant dans sa formation pratique en kinésiologie. Le contenu du cours est axé sur le bilan personnel, sur la description et l'analyse des fonctions et des tâches associées au domaine de la kinésiologie et sur le projet de formation de l'étudiant. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de produire un bilan de ses capacités à assumer les fonctions et les tâches dévolues à un professionnel en kinésiologie, d'identifier et d'analyser les grands secteurs qui composent ce domaine, les principales exigences professionnelles qui le caractérisent

et de planifier les compétences à acquérir durant le stage 2. L'organisation du cours comporte des rencontres de groupe où l'étudiant peut entendre des conférenciers choisis en lien avec les objectifs du cours et partager ses idées sur de grands thèmes connexes au cours lors de discussions en classe. À la suite des rencontres de groupe, des travaux de réflexion personnelle sont exigés afin de permettre à l'étudiant d'identifier et de concrétiser ses idées. L'étudiant doit aussi compléter par des recherches et des lectures et rencontrer le professeur individuellement au besoin.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 5 et 6 du profil kinésiologie.

Préalables académiques

KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain ; KIN1900 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie

KIN3060 Physiologie de l'exercice

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - comprendre les principaux mécanismes physiologiques agissant sur la performance cardiorespiratoire et musculaire des enfants et des jeunes adultes; - connaître les principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain, en particulier chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte; - connaître les principales pathologies reliées à ces systèmes; - appliquer ces connaissances à la mise en place d'activités physiques adaptées aux caractéristiques des population visées. Principaux mécanismes physiologiques de la circulation sanguine, de la respiration pulmonaire et cellulaire, de la production d'énergie musculaire aérobie et anaérobie, de la thermorégulation et du bilan hormonal chez l'humain. Ces notions sont étudiées au repos, au cours de l'exercice physique aigu (spontané) et chronique (entraînement) en fonction de la croissance (âge) et du sexe. Principales pathologies reliées à ces systèmes (cardiomyopathies, asthme, emphysème, diabète, etc.) en fonction des effets de l'exercice physique. Laboratoires d'application: adaptation cardio-vasculaire (fréquence cardiaque et pression sanguine artérielle) en fonction de la puissance de l'exercice, évaluation des capacités de travail aérobie et anaérobie, de la composition corporelle et de l'endurance musculaire chez les enfants et les jeunes adultes (tests de terrain et normes).

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpfe.uqam.ca.

KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - acquérir les connaissances générales sur l'ostéologie, l'arthrologie et le myologie; - analyser du point de vue fonctionnel, l'anatomie des différentes parties du corps impliquées dans le mouvement humain; - comprendre les différentes variables biomécaniques, cinématiques et cinétiques, qui régissent les mouvements humains pour les rendre efficaces; - identifier les gestes sportifs susceptibles d'entraîner des atteintes au système musculosquelettique. Étude de l'anatomie du corps humain en fonction des activités physiques: les structures ostéoarticulaires et les groupes musculaires impliqués. Approche cinésiologique et étude fonctionnelle des mouvements des membres supérieurs et inférieurs et de ceux du rachis; exemples d'analyses globales des gestes sportifs. Application des règles mécaniques fondamentales: la relation tension/longueur des muscles, les leviers osseux, le centre de gravité, les moments de force, l'inertie et le transfert de momentum, etc.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques, laboratoires et cours pratiques portant sur l'enseignement des mouvements corrects pour une meilleure efficacité des activités physiques et une réduction des risques de blessures.

KIN3343 Éducation à la santé en milieu scolaire primaire

Ce cours vise à faire acquérir les connaissances, les compétences et les outils pour aider les élèves à développer la compétence disciplinaire Adopter un mode de vie sain et actif. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure: - d'expliquer les effets des habitudes de vie sur la santé et le bien-être des élèves et le processus de changement relié à l'adoption d'un mode de vie sain et actif; - de comprendre l'environnement de travail et les rôles des différents partenaires en milieu scolaire pour l'éducation à la santé; - de travailler en partenariat et concertation avec les enseignants; - de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) aidant l'élève à adopter un mode de vie sain et actif et de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer une approche d'éducation à la santé en milieu scolaire. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - santé; bien-être; - qualité de vie; - prévention; - éducation et promotion de la santé; - travail en partenariat; - déterminants de la santé; - approche globale en éducation à la santé; - ententes de complémentarité entre les services de santé et les services éducatifs; - savoirs essentiels reliés à la compétence disciplinaire Adopter un mode de vie sain et actif; - stratégies, formules pédagogiques et méthodes d'évaluation adaptées à cette compétence; - modèles d'intervention en éducation à la santé en milieu scolaire primaire et principales problématiques affectant la santé des enfants en milieu scolaire primaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6, #9 et #10, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Approche réflexive. Cours théoriques et applications pratiques.

KIN3344 Éducation à la santé en milieu scolaire secondaire

Ce cours vise à porter un regard critique en matière d'éducation et de promotion de la santé auprès des adolescents et à connaître les ancrages de l'éducation à la santé dans le programme de formation de l'école québécoise du secondaire. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure: - de discuter des ancrages de l'éducation à la santé dans le programme de formation de l'école québécoise du secondaire; - de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) aidant l'élève du secondaire à adopter un mode de vie sain et actif; - de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer une approche de promotion de la santé en milieu scolaire; - de porter un jugement critique sur les interventions, approches, ressources et informations en éducation et promotion de la santé offertes aux adolescents en milieu scolaire; - de réfléchir sur ses pratiques enseignantes d'éducation à la santé, sur son propre rôle d'éducateur et de partenaire en éducation et promotion de la santé et de travailler en partenariat et concertation avec les enseignants, le personnel de l'école, la famille et la communauté. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - savoirs essentiels liés à la compétence Adopter un mode de vie sain et actif; - stratégies, formules pédagogiques et méthodes d'évaluation adaptées à cette compétence; - facteurs de changement individuels, sociaux et culturels reliés à l'adoption d'un mode de vie sain et actif; - contenu du domaine général de formation Santé et Bien-être; - modèles d'intervention en éducation à la santé en milieu scolaire secondaire et principales problématiques affectant la santé des adolescents en milieu scolaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6, #9 et #10, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Approche réflexive. Cours théoriques et applications pratiques.

KIN3400 Application et intégration 2 et examen de synthèse

Ce cours vise l'intégration des matières déjà acquises dans le programme de kinésiologie. Les éléments de physiologie, de biomécanique, de perceptivomotricité, d'apprentissage moteur, d'intervention et d'éthique seront abordés dans l'optique de leur application dans le cadre d'une pratique professionnelle. Les notions de bilan et de prescription seront abordées en utilisant les méthodes scientifiques reconnues et appropriées. L'évaluation de la dynamique du mouvement humain et les déterminants de la performance d'une personne présentant ou non des facteurs perturbés sont vus selon les dimensions neuromusculosquelettiques, neuromotrices, physiologiques, biomécaniques, neurologiques, métaboliques et anatomiques et ce, dans le cadre d'une pratique professionnelle. L'étudiant apprendra à établir un plan d'intervention et en assurer sa réalisation afin d'obtenir un rendement fonctionnel optimal. Le cours vise également le développement des attitudes et des comportements professionnels. La réussite du cours est conditionnelle à la réussite de l'examen synthèse.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 4, 5 et 6 du profil kinésiologie.

Conditions d'accès

Les étudiants devront aussi avoir réussi plus de 51 crédits.

Préalables académiques

KIN2900 Stage d'Intervention en kinésiologie KIN2780 Principes, méthodes et application à l'entraînement KIN2760 Blessures musculosquelettiques KIN2400 Application et intégration en activité physique

KIN3510 Atelier de recherche par thème

Élaboration, réalisation et présentation d'un rapport de recherche à connotation pratique et/ou fondamentale dans le domaine de la kinanthropologie. Intégration des étudiants aux travaux de recherche en kinanthropologie ou projet de recherche développé par un ou plusieurs étudiants. Les activités de recherche sont choisies par les étudiants en raison de leurs intérêts personnels, et doivent s'inscrire dans les domaines de la physiologie, neurocinétique, apprentissage moteur et tout autre champs d'étude en kinanthropologie.

Préalables académiques

KIN1510 Méthode de recherche en activité physique

KIN3530 Vieillesse et activité physique

Étude de l'influence de l'âge et de l'activité physique sur certains paramètres physiologiques, moteurs et psychologiques. Analyse critique du bilan biomoteur de la sénescence. Démographie et conception socioculturelle du vieillissement. Attitudes et motivation à l'égard de la pratique de l'activité physique. Principes de programmation et analyse critique des programmes existants. Préceptes andragogiques et leadership des intervenants.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 1 et 5 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et études de cas.

Préalables académiques

KIN2700 Kinésiologie du mouvement humain et KIN2710 Physiologie

de l'exercice 2

KIN3610 Principe des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques

Ce cours vise à permettre à l'étudiante et à l'étudiant de se familiariser avec les contenus de la compétence «interagir de façon efficace et consciente dans des contextes de pratique d'activités physiques collectives, duelles et expressives». Comprendre, par l'expérimentation personnelle, les principes associés à l'élaboration et à la réalisation de plans d'action visant à coordonner ses actions à celles d'autrui. Principes et règles d'action dans un contexte d'environnement social: interaction, communication, contre-communication, coopération, opposition, expression. Caractéristiques des tâches liées à un environnement social. Le rapport de forces. Caractéristiques de l'équipe. Principes communs et distinctifs des différents sports collectifs. Étapes pratiques de familiarisation avec la pratique des activités physiques collectives (progression des mises en situation). Contexte d'action et incertitude. Approche cognitiviste du traitement de l'information (SI-ALORS) et incertitude; anticipation-coïncidence. Rôles du porteur et des non-porteurs du ballon. Marquage, démarquage; attaquant-défenseur; passeur-receveur. Relations privilégiées (passe et va; passe et suit); aiguillage. Moyens d'observation et d'analyse des actions corporelles réalisées dans un environnement social. Fiches d'observation et d'analyse des actions corporelles réalisées dans un environnement social. Fiches d'observation des comportements. Ressources cognitives, affectives et motrices dans l'évolution des actions motrices dans la pratique d'activités physiques dans un environnement social. Approche practo-gnosique: réfléchir sur et dans l'action.

Modalité d'enseignement
Cours théoriques et pratiques; laboratoires.

Préalables académiques
KIN1600 Intervention en activité physique 1

KIN3620 Promotion de la santé et l'activité physique

Ce cours a pour objectif de familiariser et d'instrumenter les étudiants en activité physique aux méthodes utilisées en promotion de la santé par l'activité physique. Étude des bienfaits de la pratique de l'activité physique et des liens de causalité avec les problèmes de santé et les habitudes de vie. Contraintes, facilitation et motivation à l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Étude des modèles explicatifs et des étapes du processus de changement ou d'adoption d'un comportement relié à la santé et au mode de vie. Instrumentation pour soutenir le processus de changement émergent en relation avec la pratique de l'activité physique, dans une optique de santé, de bien-être et de sécurité. Élaboration, implantation et évaluation d'un programme de promotion de l'activité physique.

Compétences professionnelles en enseignement
L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétence 3 et 4 du profil kinésiologie.

Préalables académiques
KIN2600 Intervention en activité physique 2

KIN3630 Psychologie du sport

Introduction aux divers courants de la psychologie du sport. Étude des phénomènes psychologiques particuliers à la pratique sportive: attention, anxiété, agressivité, concept de soi, personnalité, motivation, attitudes agonales, théorie de l'attribution. Effets psychologiques de la compétition et de l'utilisation d'aides ergogéniques.

Compétences professionnelles en enseignement
L'étudiant développera des habiletés en lien avec la compétence 1 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement
Cours théorique et travaux de laboratoire.

Préalables académiques

PSY2654 Psychologie du développement (stade adulte); KIN2600 Intervention en activité physique 2

KIN3740 Développement moteur

Principales théories explicatives du développement moteur. Méthodes de recherche dans le domaine du développement moteur. Développement morphologique de l'enfant: croissance et notion d'âge biologique. Effets de la maturation du système nerveux sur l'évolution et le contrôle du tonus musculaire et l'apparition progressive des patrons de mouvements fondamentaux et de leurs caractéristiques. Transformation des comportements moteurs dans les activités de stabilisation, locomotion et manipulation. Dominance manuelle: ontogenèse et caractéristiques. Développement des notions d'espace et de temps dans leurs relations avec la production du mouvement corporel. Acquisition du schéma corporel et troubles de l'acquisition de la coordination motrice. Moyens d'évaluation: tests, fiches d'observation, bilans moteurs.

Modalité d'enseignement
Cours théoriques, laboratoires et activités au gymnase.

Préalables académiques
KIN1740 Contrôle et apprentissage moteur

KIN3760 Rééducation motrice

Étude de la neurophysiologie et des techniques de rééducation posturale et de la motricité opérante. Aspects mécaniques et physiologiques des dysfonctions motrices. Diagnostics kinésiologiques des déficits moteurs. Applications des techniques kinésiologiques dans le traitement des dysfonctions motrices (étirement-force musculaire, mobilité et flexibilité). Applications des principes d'entraînement chez des individus présentant différents troubles neuromoteurs.

Modalité d'enseignement
Études de cas.

Préalables académiques
KIN1700 Anatomie appliquée au mouvement humain KIN1710 Physiologie de l'exercice 1

KIN3770 Évaluation de la performance

L'objectif de la formation est d'acquérir des connaissances permettant de développer des tests de terrain afin d'évaluer la performance physique et le suivi de la préparation physique. Cet objectif est basé sur la notion de spécificité dans l'élaboration des tests et des programmes de préparation physique. Ce cours présentera l'importance d'utiliser des tests spécifiques et les bénéfices d'une préparation physique spécifique dans le suivi de la préparation physique. Ce cours sera aussi le moment opportun pour enseigner des méthodes d'évaluation de la condition physique (CP) auprès de personnes touchées par des conditions débilantes spécifiques, par exemple, lésions médullaires, paralysie cérébrale, etc. À la suite de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'utiliser des tests spécifiques à l'activité sportive ou quotidienne qui sont déjà établis et aussi, plus important, de développer et de valider ses propres tests dans le suivi et la préparation de ses athlètes ou de personnes touchées par des conditions médicales spécifiques. Ce cours est différent de celui de l'évaluation de la condition physique qui est un cours s'adressant à la population en général et du milieu clinique (ex., maladies cardio-pulmonaires, diabète, etc.). Les tests populaires récents de terrain issus de la littérature scientifique seront mis en contraste avec les tests traditionnels de laboratoire, par exemple le Yo-Yo test de Bangsbo (pour le soccer) en contraste avec le test d'Astrand modifié qui se déroule en laboratoire sur tapis roulant. Les avantages et désavantages seront soulevés. La même notion de spécificité sera soulevée par rapport à la préparation physique. Entre autres, l'importance de l'entraînement spécifique sera mise en contraste aux préparations physiques ou évaluations physiques aberrantes, par exemple, quelle est l'utilité des pompes dans la préparation et l'évaluation de la performance au hockey sur glace? Les sports touchés pourront inclure, entre autres, le ski alpin, le cyclisme, le rugby, le tennis, le handball et le football. Seront présentés en classe et en laboratoire les outils

disponibles pour les évaluations et la préparation physique sur terrain spécifique.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 2 et 3 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires.

Préalables académiques

KIN2770 Évaluation de la condition physique et programmation en activité physique ; KIN2700 Cinésiologie du mouvement humain

KIN3790 Évaluation clinique

Évaluation des structures neuro-musculo-squelettiques axiales et apendiculaires. Anatomie de surface, physiologie et stabilité articulaire. Intégration des notions d'anatomie, de physiologie, de biomécanique, de stabilité, de contrôle moteur et de la marche pour l'analyse des cas cliniques. Maîtrise des principes de la mécanique corporelle, appliqués aux fonctions articulaires et musculaires dans l'évaluation de la fonction neuro-musculo-squelettique pour le quadrant inférieur et supérieur. Évaluation des fonctions neurologiques, les capacités motrices: équilibre stable et instable, hypertonie, hypotonie, réflexes ostéotendineux, signe de babinski, hypermétric, adiadococinésie et sensorielles: paresthésie, pallesthésie, hypoesthésie, hyperesthésie, sensibilité fine et grossière. Principes de l'évaluation d'un client, planification de l'examen objectif. Méthode d'analyse des données de l'évaluation pour identifier les problèmes relevant de la kinésiologie. Méthode pour la rédaction de rapports d'évaluation et de notes au dossier du client. Règles pour l'application de premiers soins.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 2 et 3 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et pratiques.

Préalables académiques

KIN2760 Blessures musculosquelettiques

KIN3803 Stage III, préscolaire et primaire

Ce cours constitue une deuxième occasion de développement professionnel au préscolaire et au primaire. Bien que guidé par l'enseignant-associé, à la fin du stage, l'étudiant évoluera en toute autonomie. Tout en conservant les acquis du stage 1 (gestion de classe) et du stage 2 (planification), le stage 3 est l'occasion d'aborder le thème de l'évaluation des élèves. Au terme de ce stage, sans l'aide de l'enseignant associé, l'étudiant sera en mesure : - de proposer des tâches évaluatives conformes aux attentes de fin de cycle, en tenant compte des échelles des niveaux de compétences attendus; - de construire et d'employer des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences; - de choisir des approches d'évaluation variées et appropriées au développement des compétences autant lors d'apprentissages individuels ou collectifs, d'apprentissages moteurs, artistiques ou sociaux, lors des évaluations par l'enseignant, les pairs ou en situation d'auto-évaluation; - d'établir un bilan afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences et de communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences. L'étudiant sera aussi amené à favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap et à collaborer avec l'équipe-école et les différents partenaires de l'éducation des élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Pour ce stage, tout en poursuivant la consolidation des compétences #3, #4, #6 et #10, l'emphase sera mise sur la consolidation des compétences #5, #7 et #9.

Modalité d'enseignement

Ce stage, d'une durée de 40 jours de présence dans le milieu de l'enseignement au préscolaire et au primaire, se déroule en solo permettant au stagiaire une prise en charge complète de tous les groupes-classe de l'enseignant-associé.

Conditions d'accès

Avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) et le test de communication orale (TCO).

Préalables académiques

KIN5421 La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé ; KIN5431 Bilan des acquis des élèves en enseignement de l'éducation physique et à la santé ; KIN2803 Stage II, secondaire

KIN3813 Troisième synthèse

Ce cours est le troisième d'une série de quatre cours-bilan traitant des acquis réalisés au terme d'une année d'étude. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure : - de faire état des connaissances acquises au cours des trois premières années d'étude; - de démontrer l'intégration de ces connaissances aux compétences professionnelles qu'il aura développées; - de décrire la réalité du milieu scolaire primaire et secondaire à la lumière de ses trois expériences d'immersion et des discussions avec les autres stagiaires de sa cohorte et d'évaluer sa progression personnelle en lien avec le développement des 12 compétences professionnelles en enseignement en vue d'en déterminer ses prochaines cibles de formation. Le cours abordera l'ensemble des thèmes des cours de la première à la troisième année.

Compétences professionnelles en enseignement

Par une autoévaluation en regard des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'étudiant développera notamment des habiletés en lien avec la compétence #11. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpef.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Étude de cas, sous-groupe d'animation, cours intensif en fin de session.

Conditions d'accès

Avoir complété au moins 60 crédits dans les six premiers trimestres du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique - profil enseignement de l'éducation physique et à la santé et être inscrit à au moins 4 cours du sixième trimestre du programme. Avoir complété le stage III (KIN3803 Stage III, préscolaire et primaire) avant le début du cours ou y être inscrit concurremment.

Préalables académiques

KIN2813 Deuxième synthèse

KIN3901 Stage de perfectionnement des compétences d'intervention en kinésiologie 1

Objectifs

Ce stage de trois crédits et de cent (100) heures d'intervention est l'occasion pour l'étudiant de parfaire ses compétences professionnelles d'intervenant en kinésiologie et d'acquérir une expérience significative et d'impact afin de guider son choix de carrière à court terme.

Sommaire du contenu

Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur l'accomplissement du stagiaire dans le milieu professionnel et lui permettent d'assumer progressivement les différentes tâches et fonctions qui caractérisent l'action professionnelle de son maître de stage. Il doit ainsi perfectionner ses capacités d'intervenant par une prise en charge complète et efficace d'une clientèle complexe (au niveau de son âge, de ses caractéristiques physiques et de ses performances) dans un domaine de la kinésiologie (réadaptation, préparation physique, etc.) ou dans des champs de pratiques périphériques à la kinésiologie (enseignement collégial, ergonomie, etc.), et ce, dans toutes les étapes du processus d'intervention en kinésiologie : la collecte d'informations relatives au fonctionnement de

l'organisme (définition de tâche, rôle, mandats, etc.) et des caractéristiques de la clientèle (incluant le choix de protocoles d'évaluation des caractéristiques physiques), la programmation des activités, la planification de ses interventions, la réalisation de la programmation auprès des clientèles (suivi et ajustement de l'intervention), le bilan et les recommandations.

Conditions d'accès

Pour s'y inscrire, l'étudiant doit avoir complété 50 crédits ou plus.

Préalables académiques

KIN2900 Stage d'Intervention en kinésiologie, KIN2600 Intervention en activité physique 2

KIN3902 Stage de perfectionnement des compétences d'intervention en kinésiologie 2

Objectifs

Ce stage de trois crédits et de cent (100) heures d'intervention est l'occasion pour l'étudiant de parfaire ses habiletés professionnelles en fonction de son projet de carrière à court terme. L'étudiant doit poursuivre et perfectionner l'acquisition de compétences amorcée dans le cours stage KIN3901 par une expérience professionnelle significative et susceptible d'avoir un impact sur son choix de carrière dans le but de créer une opportunité d'emploi correspondante à ses aspirations professionnelles.

Sommaire du contenu

Les contenus d'apprentissages professionnels sont centrés sur le perfectionnement des capacités d'intervention du stagiaire dans un domaine de la kinésiologie (réadaptation, athlètes, etc.) ou dans des champs de pratiques périphériques à la kinésiologie (enseignement collégial, ergonomie, etc.). Pour ce faire, il doit assurer une prise en charge complète et efficace de l'intervention avec une clientèle complexe (au niveau de son âge, de ses caractéristiques physiques et de ses performances) et justifier ses actions par les fondements théoriques de la formation. L'étudiant doit démontrer sa maîtrise du processus d'intervention en kinésiologie : la collecte d'informations relatives au fonctionnement de l'organisme (définition de tâche, rôle, mandats, etc.) et des caractéristiques de la clientèle (incluant le choix de protocoles d'évaluation des caractéristiques physiques), la programmation des activités, la planification de ses interventions, la réalisation de la programmation auprès des clientèles (suivi et ajustement de l'intervention), le bilan et les recommandations.

Conditions d'accès

Pour s'y inscrire, l'étudiant doit avoir complété 53 crédits ou plus.

Préalables académiques

KIN3901 Stage de perfectionnement des compétences d'intervention en kinésiologie 1

KIN3910 Activités d'accompagnement 3

Ce cours est le troisième d'une série de trois qui visent à accompagner l'étudiant dans sa formation pratique en kinésiologie. Le contenu du cours est axé sur le bilan personnel de l'étudiant en regard des fonctions et tâches dévolues habituellement à un professionnel du milieu de la kinésiologie, sur la planification de son avenir professionnel et sur les outils nécessaires à une recherche d'emploi efficace. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de produire un bilan personnel de sa formation au baccalauréat, de connaître les différentes ressources et les habiletés à acquérir en fonction d'une recherche d'emploi efficace, d'analyser un rôle de kinésologue afin d'identifier les compétences de base qui sont nécessaires pour y accéder et les compétences à acquérir pour y exceller, d'identifier les composantes importantes de la formation continue, de produire un plan stratégique de recherche d'emploi, de produire un plan d'acquisition de compétences en fonction des demandes reliées au milieu de la kinésiologie et de comprendre les enjeux actuels du domaine de la kinésiologie et les avenues futures.

Compétences professionnelles en enseignement

L'étudiant développera des habiletés en lien avec les compétences 5 et

6 du profil kinésiologie.

Modalité d'enseignement

L'organisation du cours comporte des rencontres de groupe où l'étudiant peut entendre des conférenciers choisis en lien avec les objectifs du cours et partager ses idées sur de grands thèmes connexes au cours lors de discussions en classe. À la suite des rencontres de groupe, des travaux de réflexion et de conception d'outils personnels (curriculum vitae, plan de formation continue, etc.) sont exigés afin de permettre à l'étudiant d'identifier et de concrétiser ses idées. L'étudiant doit aussi compléter par des recherches et des lectures et rencontrer le professeur individuellement au besoin. Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants inscrits au profil kinésiologie.

Activités concomitantes

KIN3900 Stage de perfectionnement de l'intervention en kinésiologie

KIN4161 Évaluation et développement de l'aptitude physique des élèves

Ce cours consiste en l'application des notions pratiques et théoriques relatives au développement et à l'évaluation de l'aptitude physique chez l'enfant et l'adolescent d'âge scolaire. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure : - de maîtriser les méthodes d'évaluation de la condition physique et des habiletés motrices; - d'analyser les qualités physiques tel que les qualités cardiorespiratoires, musculaires et articulaires et les qualités motrices tel que l'équilibre, l'agilité, la coordination et la vitesse segmentaire de l'élève; - d'adapter les activités d'apprentissage selon les qualités physiques et motrices à développer et d'ajuster son enseignement pour optimiser le développement de l'ensemble des qualités physiques et motrices de l'élève. Ce cours abordera notamment les thèmes suivants: - aptitude physique; - méthodes d'évaluation; - qualités physiques; - qualités motrices; - tests standardisés; - adaptation des activités d'apprentissage; - développement des qualités physique et motrices.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et laboratoires pratiques en gymnase.

Préalables académiques

KIN2201 Développement moteur de l'enfant

KIN4803 Stage IV, secondaire

Ce cours constitue une deuxième occasion de développement professionnel au secondaire. Bien que guidé par l'enseignant-associé, à la fin du stage, l'étudiant évoluera en toute autonomie. Tout en conservant les acquis du stage 1 (gestion de classe), du stage 2 (planification) et du stage 3 (évaluation), le stage 4 est l'occasion d'aborder le thème de la différenciation des apprentissages. Au terme de ce stage, sans l'aide de l'enseignant associé, l'étudiant sera en mesure : - de piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation différenciées en fonction des élèves concernés; - de guider les élèves dans leurs apprentissages en les encadrant par des stratégies et des démarches individualisées en fonction de leurs habiletés et de leurs intérêts et de collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme d'apprentissage souhaité, à la préparation d'un matériel d'évaluation individualisé et à la formulation des plans d'intervention personnalisés selon les besoins des élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce stage sanctionne le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpf.e.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce stage, d'une durée de 40 jours de présence dans le milieu de l'enseignement au secondaire, se déroule en solo permettant au stagiaire une prise en charge complète de tous les groupes-classe de l'enseignant-associé. Être inscrit au profil enseignement de l'éducation physique et à la santé.

Préalables académiques

KIN3803 Stage III, préscolaire et primaire; KIN5440 La différenciation pédagogique en enseignement de l'éducation physique et à la santé

KIN4813 Bilan de formation

Ce cours est le dernier d'une série de quatre cours-bilan traitant des acquis réalisés au terme d'une année d'étude. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure : - de faire état des connaissances acquises au terme de quatre années d'étude; - de démontrer l'intégration de ces connaissances aux compétences professionnelles qu'il aura développées; - de décrire la réalité du milieu scolaire primaire et secondaire à la lumière de ses quatre expériences d'immersion et des discussions avec les autres stagiaires de sa cohorte et d'évaluer son niveau de maîtrise des 12 compétences du référentiel des compétences professionnelles en enseignement en vue d'en déterminer des cibles de formation continue. Le cours abordera l'ensemble des thèmes des cours des quatre années d'étude.

Compétences professionnelles en enseignement

Par une autoévaluation en regard des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'étudiant développera notamment des habiletés en lien avec la compétence #11. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Étude de cas, sous-groupe d'animation, cours intensif en fin de session.

Conditions d'accès

Avoir complété au moins 85 crédits dans les huit premiers trimestres du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique - profil enseignement de l'éducation physique et à la santé et être inscrit à au moins 4 cours de la dernière année du programme. Avoir complété le stage IV (KIN4803 Stage IV, secondaire) avant le début du cours ou y être inscrit concurremment.

Préalables académiques

KIN3813 Troisième synthèse

KIN5076 Histoire de l'éducation physique et de l'éducation à la santé

Ce cours constitue une introduction à l'histoire de l'éducation physique et à la santé. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure : - d'analyser l'évolution du domaine de l'éducation physique et à la santé au regard des faits historiques; - de comprendre l'impact de l'histoire sur la place de l'éducation physique et à la santé dans le contexte scolaire québécois et appliquer ces connaissances au contexte professionnel de l'enseignement de l'éducation physique et à la santé au Québec. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - le concept de l'éducation physique et de l'éducation à la santé; - l'évolution de l'éducation physique dans le monde occidental avec un emphase sur l'histoire de l'éducation physique au Québec; - la place de l'éducation physique dans les idéologies des grands éducateurs (Vivès, Rousseau, Ling, Arnold, etc.); - les grands mouvements internationaux de l'éducation physique et du sport; - l'évolution des genres en éducation physique; - l'évolution des institutions en regard de l'éducation physique et les rapports gouvernementaux sur l'éducation physique et le sport.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1 et #12, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et

du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théorique, travail dirigé et séminaires de lecture.

KIN5077 L'agir professionnel de l'éducateur physique

Ce cours constitue une assise primordiale de la formation de l'éducateur physique puisqu'il traite des aspects de l'agir professionnel. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure: - de discerner les valeurs en jeu dans ses interventions; - de justifier auprès des publics intéressés ses décisions relatives à sa fonction d'enseignant; - de respecter les aspects confidentiels de sa profession; - d'éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues; - de situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent à l'école; - d'utiliser de manière judicieuse le cadre légal et réglementaire régissant sa profession. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - valeurs éducatives; - rôle de l'éducateur physique et d'éducateur à la santé; - secret professionnel; - discrimination; - problèmes moraux en éducation; - cadre légal de la profession.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement la compétence #12, telle qu'énoncée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

KIN5103 La recherche en éducation physique et à la santé

Ce cours constitue une initiation à la recherche en éducation physique et à la santé. scientifique. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre des articles de recherche publiés dans des revues professionnelles et scientifiques, d'appliquer une rigueur scientifique dans l'exercice de ses fonctions et de comprendre les connaissances de base associées à la recherche scientifique en éducation physique et à la santé.

Compétences professionnelles en enseignement

Par une autoévaluation en regard des 12 compétences professionnelles en enseignement telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'étudiant développera notamment des habiletés en lien avec la compétence #11. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théorique et utilisation de logiciels informatiques.

KIN5413 La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce cours constitue une introduction au développement des compétences en gestion de classe dans le domaine de l'éducation physique et à la santé. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure: - de définir, mettre en place et communiquer aux élèves un système de fonctionnement efficace tout en exprimant clairement ses attentes en termes de comportements scolaires et sociaux appropriés, en anticipant les problèmes de déroulement des activités et en planifiant des mesures en vue de les prévenir; - de créer des conditions pour qu'un maximum d'élèves s'engagent dans des tâches significatives et adaptées tout en maintenant un climat propice à l'apprentissage et à la socialisation des élèves; - d'analyser son enseignement en fonction de ses choix didactiques, des forces et des difficultés des élèves afin d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des élèves. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - prévention des comportements perturbateurs des élèves; - intervention suite aux comportements perturbateurs des élèves, motivation des élèves, adaptation de l'environnement pédagogique et approche réflexive de l'enseignement.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences

professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #6 et #11, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

KIN5421 La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce cours traite de la conception de situations d'apprentissage dans le domaine de l'éducation physique et à la santé. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure : - de maîtriser le contenu du programme de formation de l'école québécoise, plus spécifiquement les compétences disciplinaires de l'éducation physique et à la santé et des données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie afin d'appuyer le choix et le contenu de ses interventions; - de sélectionner et d'interpréter les savoirs disciplinaires, les compétences ainsi que les éléments de contenus du programme de formation afin de planifier des séquences d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages; - d'anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre afin mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées; - d'élaborer, selon les cycles d'enseignement, une planification à long terme et concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - programme de formation des élèves; - didactique; - planification à moyen et long terme; - compétences disciplinaires et compétences transversales.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #3, #4, et #6, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Préalables académiques

KIN5413 La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé

KIN5431 Bilan des acquis des élèves en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce cours traite du bilan des acquis des élèves en éducation physique et à la santé. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure : - de maîtriser le contenu des échelles de niveau de compétences des compétences disciplinaires de l'éducation physique et à la santé; - de connaître les données récentes de la recherche en matière d'évaluation des apprentissages en éducation physique et à la santé afin d'appuyer ses choix lors de l'élaboration des situations d'évaluation; - de construire et d'employer des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences en éducation physique et à la santé; - de choisir des approches d'évaluation variées et appropriées au développement des compétences lors d'apprentissages individuels et collectifs, d'apprentissages moteurs, artistiques ou sociaux, lors des évaluations par l'enseignant, par les pairs ou en situation d'auto-évaluation; - d'établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences et de communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - données récentes de la recherche en matière d'évaluation des apprentissages en éducation physique et à la santé; - évaluation authentique appliqué à l'éducation physique et à la santé; - évaluation de compétences spécifiques à l'éducation physique et à la santé; - nature et méthodes d'évaluation spécifiques à l'éducation physique et à la santé; - motivation; - évaluation en regard d'une pratique régulière d'activité physique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences

#3, #4, et #5, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Préalables académiques

KIN5421 La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé

KIN5440 La différenciation pédagogique en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce cours traite de la différenciation des apprentissages et de son application lors de l'évaluation des élèves en éducation physique et à la santé. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure : - de guider les élèves dans leurs apprentissages et dans la compréhension des éléments des situations-problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet en les encadrant par des stratégies et des démarches individualisées en fonction des habiletés et des intérêts des élèves de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages; - de collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées pour l'ensemble du programme primaire ou secondaire, à la préparation du matériel d'évaluation et à l'interprétation des prestations des élèves au regard des compétences disciplinaires; - d'élaborer des outils de communication qui tiennent compte de la différenciation, destinés élèves et aux parents afin de faire part des résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et de préciser les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagés; - de déterminer, d'appliquer et d'évaluer des moyens permettant de guider les élèves présentant des comportements inappropriés. Le cours abordera notamment les thèmes suivants: - différenciation de l'apprentissage, différenciation de l'évaluation; - adaptation de l'environnement, de la tâche et des critères de réussite.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Préalables académiques

KIN5431 Bilan des acquis des élèves en enseignement de l'éducation physique et à la santé

KIN6516 Activité physique et sportive en situation de handicaps

Ce cours constitue une introduction au processus de production du handicap, aux caractéristiques des différents types de handicaps et à l'intervention auprès des personnes en situation de handicaps. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure d'installer dans le cours d'éducation physique et à la santé un contexte privilégié pour favoriser la participation optimale de l'élève en situation de handicap. Le cours abordera notamment les thèmes suivants : - l'adaptation du programme du MELS aux différentes clientèles telles que les personnes atteintes de handicaps moteurs, sensoriels et organiques, de déficience intellectuelle, de troubles envahissants du développement; - les perspectives actuelles et futures sur l'intégration des personnes handicapées dans notre société avec une emphase sur les pratiques d'inclusion en éducation physique, sports et loisirs.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, #3, #4, #5, #6 et #7, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et activités pratiques en gymnase.

MAT1181 Statistique pour les sciences de la vie

Ce cours vise à faire comprendre les bases de la statistique de sorte que les étudiants puissent interpréter certaines statistiques pour mieux comprendre les effets de méthodes, de techniques ou de traitements sur les différents paramètres de la condition physique et de la performance physique et sportive. Ce cours introduit les concepts fondamentaux de la statistique tels qu'utilisés en sciences de la vie. Thèmes abordés : statistique descriptive, loi normale, estimation et tests d'hypothèses sur les paramètres d'une ou deux populations, test non paramétriques, tableaux de fréquences, analyse de la variance, régression et corrélation.

Modalité d'enseignement

Cours magistral. Une partie du cours se donne en laboratoire d'informatique. Ce cours nécessite l'utilisation d'un tableur et d'un logiciel spécialisé pour l'analyse de données.

MET4101 Gestion des organismes de loisir et de sport

Construire les connaissances relatives à la gestion des organismes de loisir et de sport. Analyser les conditions de réalisation propres à ces milieux. Appliquer ces connaissances en milieu de loisir et de sport. Gestion et administration des ressources humaines, matérielles et budgétaires des organisations de loisir et de sport. Rôle de l'éducateur physique en tant que gestionnaire dans différents milieux. Gestion du personnel bénévole et rémunéré.

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

PSY2654 Psychologie du développement (stade adulte)

Le stade adulte: caractéristiques, évolution et développement de la personne. Psychologie et comportements de l'adulte en diverses situations socioéconomiques: travailleur, chômeur, mère au travail, famille monoparentale, personne à la retraite, etc. La réalité du changement et ses conditions. L'apprentissage individuel: facteurs environnementaux, affectifs, psychosociologiques et pédagogiques. L'apprentissage collectif: attitudes, valeurs, représentations sociales, motivation sociale, conformité au groupe (microgroupe, classe sociale), soutien du groupe à l'apprentissage. Élaboration d'actions de soutien à l'adulte dans un processus d'éducation permanente.

CHEMINEMENT OBLIGATOIRE DE L'ÉTUDIANT À TEMPS COMPLET

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (7236)

1er trimestre

KIN1820	KIN3060	KIN5413	KIN3091 (cours annuel)	KIN1401	
---------	---------	---------	------------------------	---------	--

2e trimestre

DDL6000 ou FPE2150	KIN2000	KIN5077	KIN1421	KIN1803	KIN1813
--------------------	---------	---------	---------	---------	---------

3e trimestre

KIN5421	KIN2201	ASS2051	KIN1413	KIN2803	
---------	---------	---------	---------	---------	--

4e trimestre

KIN5431	KIN2301	PSY2634	FPE3050	KIN1422	KIN2813
---------	---------	---------	---------	---------	---------

5e trimestre

KIN5076	KIN3343	KIN1402	KIN3803		
---------	---------	---------	---------	--	--

6e trimestre

KIN5103	KIN6516	ASC6003	KIN4161	KIN1433	KIN3813
---------	---------	---------	---------	---------	---------

7e trimestre

KIN5440	ASS2063	KIN3344	KIN1414	KIN1440 ou KIN1441	
---------	---------	---------	---------	--------------------	--

8e trimestre

ASS3070	KIN1434	KIN4803	KIN4813		
---------	---------	---------	---------	--	--

PROFIL KINÉSIOLOGIE (7328)

1er trimestre

KIN1910	KIN1711	KIN1700 (cours annuel)	KIN1720	KIN1600	PSY2654
---------	---------	------------------------	---------	---------	---------

2e trimestre

KIN1900	KIN1730	KIN1700 (suite)	KIN1740		MAT1181
---------	---------	-----------------	---------	--	---------

3e trimestre

KIN2910	KIN2710	KIN2700	KIN2770	KIN2400	KIN1510
---------	---------	---------	---------	---------	---------

4e trimestre

KIN2900	KIN2780	KIN2760	KIN2720	KIN2600	
---------	---------	---------	---------	---------	--

5e trimestre

KIN3901	KIN3770 ou KIN3790 ou KIN3510	KIN3740 ou KIN2790 ou KIN3510	KIN3620 ou KIN2520 ou KIN3510	KIN3610 ou KIN3760 ou KIN3510	KIN3400
---------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	---------

6e trimestre

KIN3902	KIN3910	MET4101	Cours libre	KIN3630 ou KIN3530 ou KIN3510	KIN3400
---------	---------	---------	-------------	-------------------------------	---------

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 03/10/19, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Automne 2019